« Petit-Collège *
9343, rue Jean-Milot, LaSalle
(Québec) H8R 1Y7
Tel. 514-748-4661

Conseil d'établissement

PROCÈS VERBAL

Le 16 septembre 2013

19h00, à la bibliothèque

Présences : Ghislain Laporte, président
Luc De Grasse, membre parent
Mustapha Mansseri, membre parent
Mirabelle Cajelais, membre parent
Richard Chen, membre parent
Raymonde Gomis, membre parent
Christine Rochette, membre du personnel
Annabel Pilette, membre du personnel
Marie-Ève Turcotte, membre du personnel
Staycy Pilote, membre du personnel
Suzanne Tremblay, directrice
Francine Boulanger, directrice adjointe de l'école

Absence : Joëlle Côté, membre du personnel

1. Ouverture de l'assemblée : 19 h00

2. Nomination de la secrétaire : Francine Boulanger

3. Mot de bienvenue de madame Tremblay, la directrice

4. Adoption de l'ordre du jour avec trois ajouts au point «autres sujets»
Accepté à l'unanimité sur la proposition de madame Raymonde Gomis

5. Élection à la présidence et à la vice-présidence : M. Ghislain Laporte est élu président, Mme Gomis est élue vice-présidente

6. Ratification des décisions du Conseil d'établissement pro forma

Après s'être informé, M. Laporte rapporte que le Conseil d'établissement pro forma n'avait pas de pouvoir. C'est la direction de l'école qui avait le pouvoir de décision. Il fait remarquer que Mme Tremblay a suivi les recommandations des parents.

Les décisions prises par la direction et qui demandent d'être approuvées par le nouveau Conseil d'établissement sont :

- Projet d'école internationale :
- Nom de l'école : «Petit-Collège»
- Uniforme : Mme Gomis rapporte que certains parents trouvent difficile que leurs enfants doivent porter les chandails d'éducation physique durant trois jours par semaine. Les titulaires vont juger selon la période où a lieu le cours d'éducation physique si l'élève a le temps de se changer, cependant les élèves auront le loisir de porter le chandail d'éducation physique toute la journée. En octobre, la compagnie va revenir deux soirs pour vendre les vêtements. On prévoit rendre le costume obligatoire en janvier.

- Attribution des locaux : La direction explique la distribution des groupes dans les locaux. Il y a un groupe de moins que prévu en 6^{e} année. Nous avons des locaux libres. Cela permet d'offrir un local en arts plastiques, un en art dramatique, un en anglais, un local de sciences un laboratoire d'informatique en plus de la bibliothèque.

- Montants et listes de matériel didactique : La direction informe que l'équipe-école va respecter le montant maximal de 90$ alloués aux frais demandés aux parents pour l'achat du matériel didactique.

- Montant pour les sorties éducatives : Comme pour le matériel didactique, la direction respectera l'entente faite avec le conseil d'établissement pro forma d'allouer un maximum de 80$ aux les sorties éducatives. Ce montant sera défrayé par les parents avec possibilité de payer en plusieurs versements.

L'ensemble des propositions est acceptée à l'unanimité sur proposition de Mme Turcotte.

7. OPP : Madame Julie Secours est prête à prendre la présidence et à organiser l'OPP. Elle est prête à constituer une équipe de bénévoles pour monter notre bibliothèque. Elle serait prête à organiser une corvée pour soutenir les membres du service de garde dans son installation au sous-sol. Elle souhaite aussi offrir son soutien à l'organisation des fêtes à l'école.

8. Ressources matérielles : On progresse lentement. Il reste encore beaucoup de travaux à faire, mais le bâtiment est prêt à recevoir convenablement les élèves.

9. SÉBIQ : Société des écoles du monde du Baccalauréat international du Québec et de la francophonie

- Accréditation : L'école doit rencontrer différentes conditions pour être reconnue comme école IB. C'est un processus de quatre ans avant d'avoir notre accréditation.
- Formation : Tout le personnel doit être formé. Ils doivent recevoir des formations chaque année. Ces formations sont très coûteuses.

- Financement : Le conseil d'établissement félicite Madame Christine Rochette qui a obtenu 5 000$ de financement par des Caisses populaires Desjardins. Plusieurs personnes pourraient rechercher des donateurs. Les dons peuvent être acheminés à la Fondation Sault-St-Louis de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Il sera ainsi possible de remettre des reçus aux fins d'impôts. On peut solliciter pour l'aménagement de la cour d'école, la bibliothèque, la participation à la SEBIQ, etc. Nous ajouterons le point financement à chaque réunion du conseil d'établissement.

10. Budget : Dépôt au prochain c.é.

11. Mot du délégué du Comité régional de parents :

La prochaine réunion aura lieu au mois d'octobre. Monsieur Laporte explique les objectifs poursuivis par ce comité. Il rapportera l'état des travaux du comité à chaque réunion du conseil d'établissement.

12. Service de garde

- L'aménagement du sous-sol est retardé. À cause d'une inondation causée par un refoulement d'égout suite à de grandes pluies. Des travaux de réparation et de désinfection seront effectués avant que les élèves fréquentent les lieux.

- Suivi des travaux : Nous sommes en attente des plombiers qui viendront faire des travaux afin que ce type de dégât ne se reproduise plus. Par la suite, les murs seront remplacés aux endroits où l'eau les a touchés. Des cloisons de ciment remplaceront les autres. Cela sera plus facile à entretenir en cas de dégâts.

- Cafétéria : Le service de traiteur est en fonction et les élèves semblent apprécier.

- Facturation : La facturation du service de garde sera envoyée prochainement. Il sera bientôt possible de payer par Intenet.

- Journées pédagogiques : La journée pédagogique du 16 septembre sera occupée par des activités à l'école. Le 11 octobre une sortie à la piscine est prévue. Proposé par Mme Gomis, le conseil vote à l'unanimité le programme d'activité pour cette journée.

13. Correspondances :
La direction informe qu'une formation sur le rôle et les fonctions du conseil d'établissement est offerte aux parents le 25 septembre ou le 9 octobre. M. Laporte recommande cette formation.

14. Les services éducatifs offrent des cours de francisation aux parents. Les cours auront lieu au Petit-Collège. Aussitôt les inscriptions terminées nous seront en mesure d'informer le conseil du nombre de groupes qui seront constitués. Un service de garde gratuit est aussi offert aux parents qui en font la demande.

15. Calendriers des réunions du conseil d'établissement : 19 novembre, 21 janvier, les autres dates seront fixées en janvier

16. Autres sujets :

I. Activités parascolaires et étudiantes : des cours de gymnastique et cirque seront offerts. Nous organisons aussi un cours de gardien averti en mai.

II. En ce qui a trait aux activités intégrées, une animation sur les Iroquois est prévue, en décembre et en février nous attendons le Prof Dino qui fera des activités de sciences, tandis qu'en avril, Bruno St-Aubin, auteur-illustrateur, viendra faire une présentation aux élèves de la 3e année. Un vote est proposé par M. Mustapha. Le conseil vote à l'unanimité pour les changements aux horaires, entraînés par ces activités.

III. Photos scolaires : Le 5 novembre, la compagnie Caméléo Photo viendra prendre les photos scolaires. L'école obtiendra une ristourne de 15% sur l'ensemble des achats. La compagnie offre gratuitement à l'école un laminé de toutes les photos des groupes. En soirée, il y aura une séance photo pour les parents.

IV. Autobus scolaire : En cas d'imprévue et que cela amène un grand retard sur l'horaire des autobus scolaires, la direction laissera un message sur la boîte vocale de l'école afin d'en informer les parents.

17. Levée de l'assemblée :

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, il est résolu à l'unanimité de lever la séance de l'assemblée, à 20 h46.

Francine Boulanger
Secrétaire